

AVANT PROJET

Version n°1 du 26/09/2019



Annemasse **Agglo**

Annemasse - Les Voirons Agglomération

ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION

Aménagement de la véloroute voie verte Viarhônga
Etude comparative des tracés secteur Château de
Marsaz à VILLE LA GRAND

Historique des révisions				
VERSION	DATE	COMMENTAIRES	RÉDIGÉ PAR :	VÉRIFIÉ PAR :
1	09/09/2019	Création de document	C. CORTIAL	A.BOUAZIZ

Maître d'ouvrage : ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION
Mission : Aménagement de la véloroute voie verte Viarhona
Etude comparative des tracés secteur Château de Marsaz à VILLE LA GRAND

Offre n° : A1900340
En date du : 26/09/2019

Contact : Christophe CORTIAL, chargé d'affaires

Adresse : Naldeo, Agence Drôme Ardèche
130 route de Châteauneuf,
26 203 MONTELIMAR
Tél. : 04 75 92 05 70
Fax : 04 75 92 05 79

Table des matières

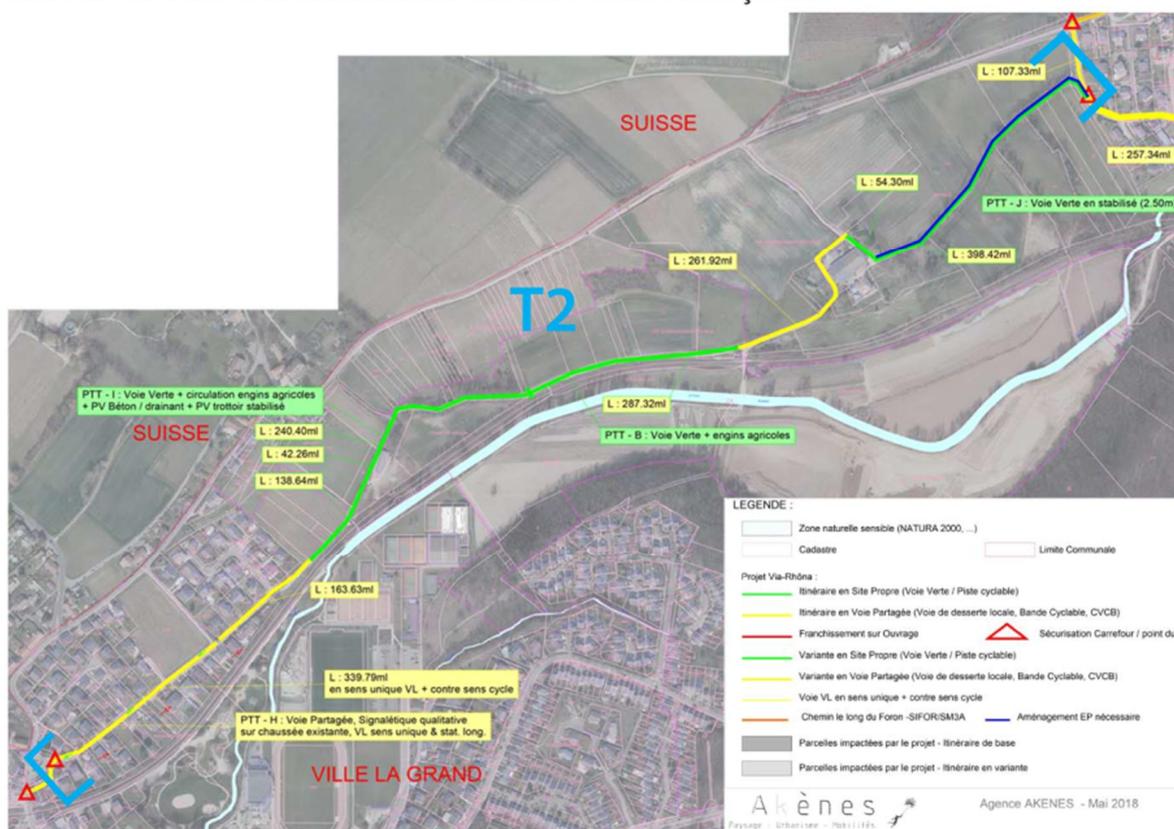
1	PREAMBULE	4
2	TRACES ENVISAGES	6
2.1	Solution 1 : tracé étude de faisabilité	6
2.2	Solution 2 : tracé entre le Foron et le bassin du SM3A.....	7
2.3	Solution 3 : tracé par les champs en contre-bas du château	9
2.4	Solution 4 : tracé étude de faisabilité avec modification au niveau du château	10
3	SYNTHESE	11
4	CONCLUSION	12

1 PREAMBULE

Le présent rapport a pour objet d'étudier les différents tracés envisageables pour la future voie verte au niveau du secteur du château de Marsaz qui se situe entre le moulin de Cara et le hameau de Crêt à VILLE LA GRAND.

L'extrait de plan ci-dessous (source : étude AKENES) présente le tracé envisagé dans le cadre de faisabilité.

EXTRAIT DU PLAN DES ITINÉRAIRES - ZOOM SUR LE TRONÇON 2



Ce tracé, présenté dans le cadre de la concertation publique, a soulevé des interrogations concernant la possibilité d'étudier des solutions alternatives.

Ainsi dans le cadre de la réalisation du bilan de cette concertation, les élus ont confirmé le souhait d'étudier :

- le tracé préconisé via le château de Marsaz
- une variante qui passe par les bassins de Marsaz, après le passage à niveau 51 et rejoint l'itinéraire à Crêt
- une variante passant éventuellement en contre-bas du château de Marsaz en longeant la voie ferrée par le Nord.

Une première visite a été organisée sur site en présence de M. LETESSIER (élu communautaire et adjoint à Ville La Grand), M. DONQUE (responsable service mobilité de la Communauté d'Agglomération) et a permis de visualiser les tracés par le château de Marsaz et les bassins.

Dans un deuxième temps, NALDEO a pris contact avec M. et Mme TROLAT (propriétaires du château) afin de reconnaître le tracé sous le château.

Au cours de ces différentes visites, nous avons pu relever les éléments de désaccord des propriétaires sur le tracé envisagé. Il s'agit principalement du cheminement jugé trop proche du château du côté Est. Ainsi une quatrième hypothèse de tracé est apparue envisageable :

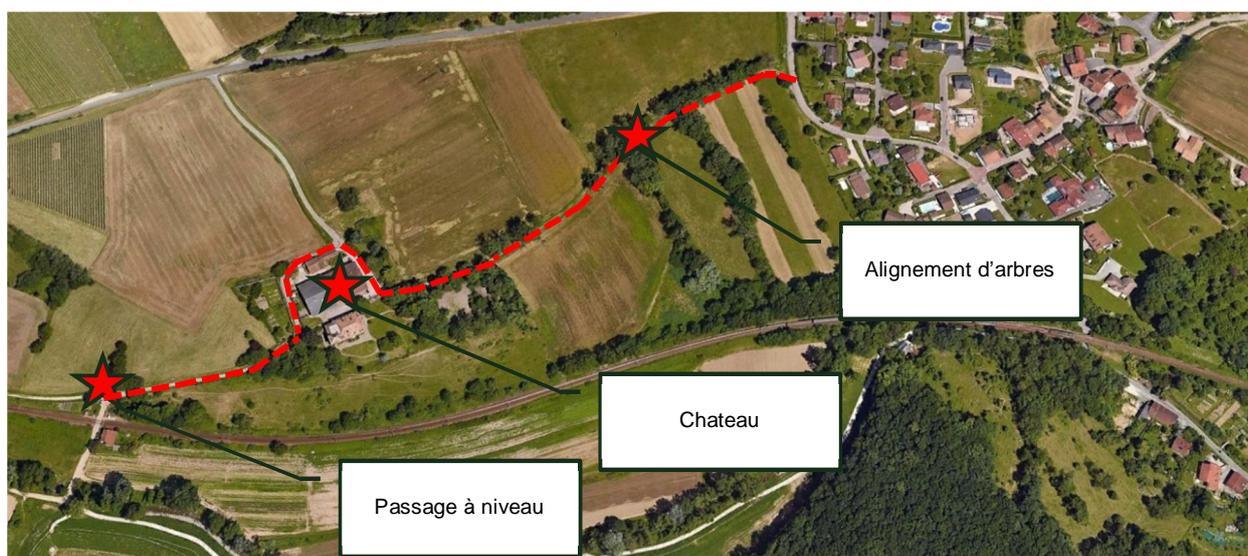
- tracé identique à la solution préconisée dans l'étude de faisabilité avec une modification sur 100 m environ pour décaler le tracé de la voie verte des portails du château (passage en terrain privé)

Elle sera étudiée dans le présent rapport.

2 TRACES ENVISAGES

2.1 Solution 1 : tracé étude de faisabilité

Le tracé se situe en totalité en domaine public. Une partie du cheminement se ferait en voirie partagée depuis le passage à niveau jusqu'à la bifurcation sur le chemin non revêtu au niveau du château. La voie verte sera ensuite en site propre jusqu'à la rue du soleil Levant à Crêt. Seul les ayants droits pourront transiter par ce tronçon en dehors des usagers de la voie verte.



Linéaire total	<ul style="list-style-type: none"> 700 ml
Linéaire en voirie partagée	<ul style="list-style-type: none"> 250 ml
Linéaire en site propre	<ul style="list-style-type: none"> 450 ml
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> Tronçon en totalité en domaine public Point de vue sur le paysage environnant, Linéaire court
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> Tronçon de 150 ml avec une pente supérieure à 10 % (ponctuellement supérieur à 13%) Visibilité réduite pour le tronçon en voirie partagée qui se situe entre les murs de propriété Le tracé se situe au ras des entrées et fenêtres du château Présence avérée d'une espèce protégée (Coléoptères : Grand Capricorne) et probable de Chiroptères (Espèces protégées) au niveau de l'alignement d'arbres

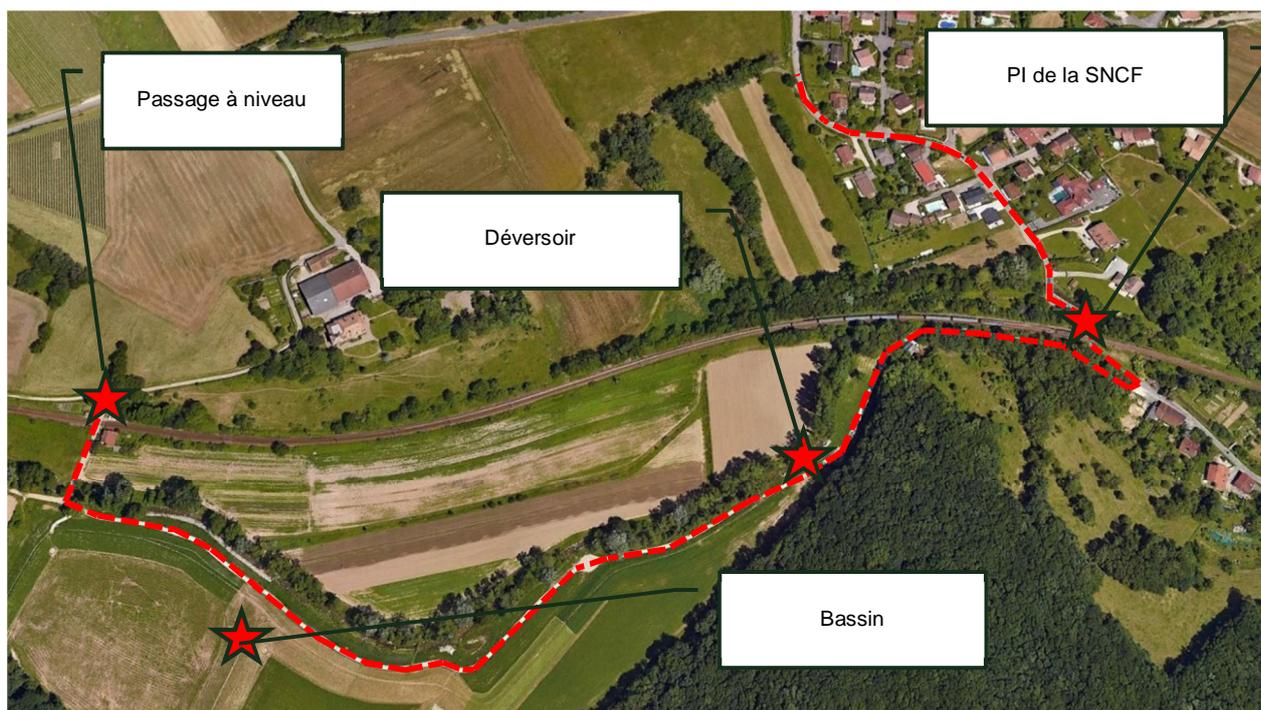
2.2 Solution 2 : tracé entre le Foron et le bassin du SM3A

Le tracé consiste à utiliser les infrastructures du bassin du SMEA. .

Ce scénario s'éloigne significativement du château mais il perd tout intérêt du point de vue paysagé. De plus il génère des contraintes techniques très délicates avec des risques importants pour les futurs usagers :

- Passage le long des digues et dans le déversoir du bassin,
- Circulation sous un passage inférieur de la SNCF sans visibilité en voie partagée sur une route à fort trafic pendulaire

Cette solution était pertinente si le tracé avait continué le long du Foron. Lors de l'étude préliminaire, cette idée a été abandonnée en raison de son impact sur l'environnement et l'agriculture puisqu'elle consistait à réaliser plusieurs kilomètres d'aménagement dans des secteurs boisés ou agricole, pour partie sur des terrains sans aucun aménagement devant être défrichés en totalité.



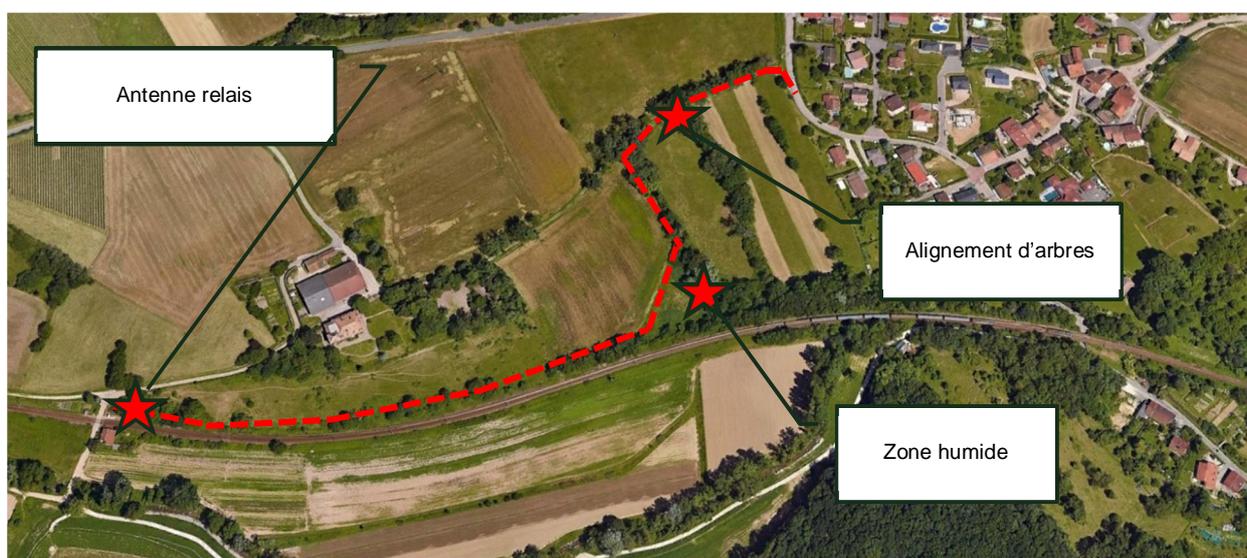
Linéaire total	<ul style="list-style-type: none">▪ 1400 ml
Linéaire en voirie partagée	<ul style="list-style-type: none">▪ 480 ml
Linéaire en site propre	<ul style="list-style-type: none">▪ 920 ml
Avantages	<ul style="list-style-type: none">▪ Tracé en totalité en domaine public▪ Moindre impact probable sur la biodiversité.
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none">▪ Franchissement d'un passage à niveau▪ Risque de problème de cohabitation avec les utilisateurs du sentier PDIPR, SM3A,...▪ Passage dans le radier du déversoir avec la problématique de la signalétique à prévoir en cas de crue▪ Tronçon étroit et sans visibilité au niveau du passage sous la voie SNCF▪ Linéaire beaucoup plus long que pour les autres scénarios

2.3 Solution 3 : tracé par les champs en contre-bas du château

Cette variante a été proposée dans le cadre de la phase de concertation, la visite sur site a été réalisée en présence de Mme TROLAT (propriétaire des champs).

Ce tracé permet de s'éloigner du château et de s'affranchir des contraintes liées au bassin. Par contre il nécessite de longer une zone humide, et même traverser son bassin versant.

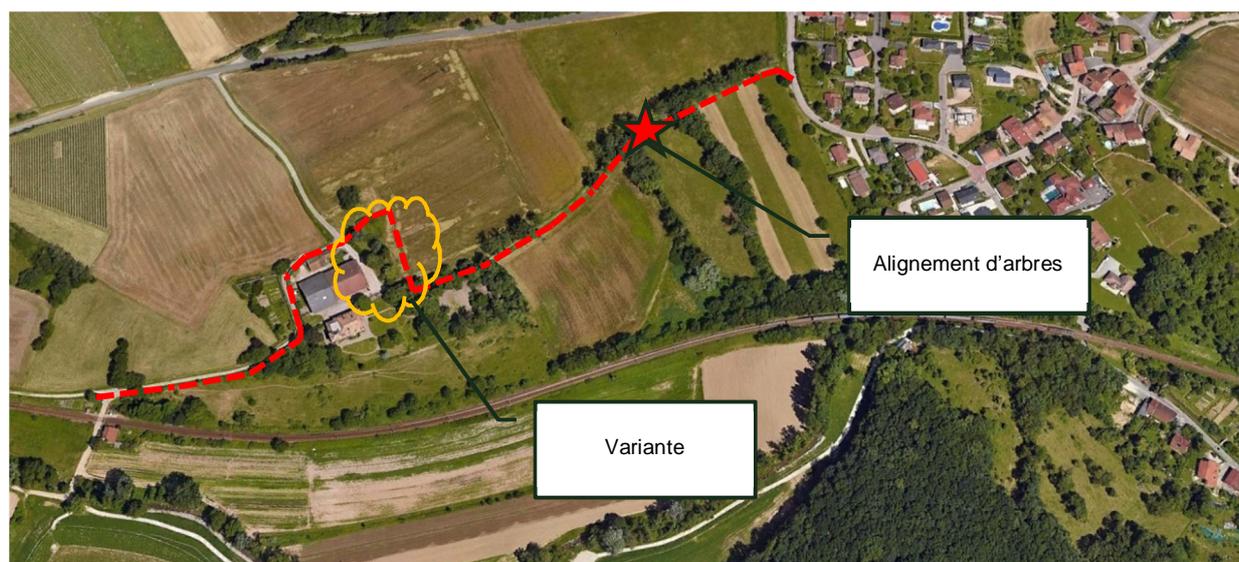
Lors de la visite nous avons pu également constater la présence d'une antenne de relais récemment construite.



Linéaire total	<ul style="list-style-type: none"> 730 ml
Linéaire en site propre	<ul style="list-style-type: none"> 730 ml
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> Point de vue sur le paysage environnant, Linéaire court
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> 560 ml en terrain privés avec des zones avec devers et pentes importantes Passage au ras d'une zone humide avis défavorable du propriétaire en raison de l'impact important sur ses parcelles (champ cultivé et prairie) Suppression d'habitats favorables à une espèce protégée (Pie grièche écorcheur) Présence avérée d'une espèce protégée (Coléoptères : Grand Capricorne) et probable de Chiroptères (Espèces protégées) au niveau de l'alignement d'arbres

2.4 Solution 4 : tracé étude de faisabilité avec modification au niveau du château

Cette solution reprend en grande partie l'aménagement proposé dans l'étude de faisabilité. La modification se situe au niveau du château avec un tracé qui se décale du bâti en passant en terrain privé. Cette proposition a été abordée lors des différentes visites réalisées en présence des représentants de la Communauté d'Agglomération et de Mme TROLAT (propriétaire).



Linéaire total	<ul style="list-style-type: none"> 720 ml
Linéaire en voirie partagée	<ul style="list-style-type: none"> 250 ml
Linéaire en site propre	<ul style="list-style-type: none"> 470 ml
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> Point de vue sur le paysage environnant, Linéaire court Solution ayant un retour favorable de la part du propriétaire (sous la condition de conserver la haie de buis)
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> Tronçon de 150ml avec une pente supérieure à 10 % (ponctuellement supérieurs à 13%) Visibilité réduite pour le tronçon en voirie partagée qui se situe entre les murs de propriété 100 ml du tracé se situent en terrain privé Présence avérée d'une espèce protégée (Coléoptères : Grand Capricorne) et probable de Chiroptères (Espèces protégées) au niveau de l'alignement d'arbres

3 SYNTHESE

	Avantages	Inconvénients
Solution 1 : tracé étude de faisabilité	<ul style="list-style-type: none"> Tronçon en totalité en domaine public Point de vue sur le paysage environnant, Linéaire court 	<ul style="list-style-type: none"> Tronçon de 150ml avec une pente supérieure à 10 % (passages supérieurs à 13%) Visibilité réduite pour le tronçon en voirie partagée qui se situe entre les murs de propriété Le tracé se situe au ras des entrées et fenêtres du château Présence avérée d'une espèce protégée (Coléoptères : Grand Capricorne) et probable de Chiroptères (Espèces protégées) au niveau de l'alignement d'arbres
Solution 2 : tracé entre le Foron et le bassin du SM3A	<ul style="list-style-type: none"> Tracé en totalité en domaine public Moindre impact probable sur la biodiversité. 	<ul style="list-style-type: none"> Franchissement d'un passage à niveau Risque de problème de cohabitation avec les utilisateurs du sentier PDIPR, SM3A,... Passage dans le radier du déversoir avec la problématique de la signalétique à prévoir en cas de crue Tronçon étroit et sans visibilité au niveau du passage sous la voie SNCF Linéaire beaucoup plus long que pour les autres scénarios Présence avérée d'une espèce protégée (Coléoptères : Grand Capricorne) et probable de Chiroptères (Espèces protégées) au niveau de l'alignement d'arbres
Solution 3 : tracé par les champs en contre-bas du château	<ul style="list-style-type: none"> Point de vue sur le paysage environnant, Linéaire court 	<ul style="list-style-type: none"> 560 ml en terrain privés avec des zones avec devers et pentes importantes Passage au ras d'une zone humide avis défavorable du propriétaire en raison de l'impact important sur ses parcelles (champ cultivé et prairie)
Solution 4 : tracé étude de faisabilité avec modification au niveau du château	<ul style="list-style-type: none"> Point de vue sur le paysage environnant, Linéaire court Solution ayant un retour favorable de la part du propriétaire (sous la condition de conserver la haie de buis) 	<ul style="list-style-type: none"> Tronçon de 150ml avec une pente supérieure à 10 % avec des passages supérieurs à 13% Visibilité réduite pour le tronçon en voirie partagée qui se situe entre les murs de propriété 100 ml du tracé se situent en terrain privé Présence avérée d'une espèce protégée (Coléoptères : Grand Capricorne) et probable de Chiroptères (Espèces protégées) au niveau de l'alignement d'arbres

4 CONCLUSION

Au vu des éléments présentés dans les chapitres précédant, la solution 4 est le tracé à privilégier dans le cadre de l'aménagement de la véloroute, pour les raisons suivantes :

- Tracé direct vers le hameau de Crêt,
- Tracé permettant d'avoir un bon point de vue sur l'environnement,
- Impact réduit sur le foncier privé (voir si possibilité de procéder à un échange de foncier avec le propriétaire),
- Pas d'interface avec le bassin SM3A et les crues,
- Pas d'interface avec la SNCF,
- Pas d'interface avec la zone humide.

Pour cette solution, une étude environnementale doit être réalisée afin de confirmer la présence des insectes et des chiroptères. En fonction des conclusions de l'étude, des mesures seront prises afin de préserver au maximum ces espèces.

Dans le même temps, une étude sur l'état sanitaire des arbres sera engagée.